

Le 27 janvier 2016 à 19H30, les membres de l'Association Sportive du VSLG se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villeneuve sur Lot en AGO sur convocation du Président M. LAVILLE.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Elle figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michel LAVILLE, Président de l'association, assisté de Alan CALDER, trésorier et Francis SCHOTT secrétaire de séance.

56 membres de l'association étaient présents ou représentés. En l'absence de quorum fixé et conformément à l'article 24 des statuts, l'Assemblée a pu délibérer valablement.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président M LAVILLE :

- Accueil et mot du Président
- Le rapport moral du Président
- Approbation des comptes 2015 et du budget 2016
- Résultats des équipes en 2015
- Les objectifs de l'école de golf pour 2016/17
- Désignation de nouveaux membres
- Questions diverses.

Il a été fait lecture et présentation des différents rapports et objectifs par le Président M LAVILLE, le trésorier A CALDER ainsi que Mme M CAZOTTES, Mrs R LEYGUES et F SCHOTT membres du Comité de Direction de l'association.

A l'issue d'un débat entre les membres présents, le Président a mis au vote les questions suivantes :

- Rapport moral, financier 2015 et objectifs 2016 : adoptés à l'unanimité par les membres.
- Election de nouveaux membres : Mr. Alain BREMOND est élu membre à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H.

Il est dressé le présent procès- verbal d'AGO, signé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président, M LAVILLE

Le Secrétaire, F SCHOTT